



Formalités de réinscription 2021-2022

- 2 photos d'identité
- *Photocopie du livret de famille (seulement en cas de séparation des parents durant l'année scolaire 2020-2021 : photocopie de l'arrêté de jugement pour la garde de l'enfant)*
- Photocopie de la carte d'identité de l'élève nécessaire pour les examens
- Photocopie de la JC (journée citoyenne) ou de l'attestation de recensement nécessaire pour les examens
- Relevé d'identité bancaire
- Attestation d'assurance scolaire
- Photocopie de l'attestation de mutuelle
- Photocopie de l'attestation papier de la carte vitale (et non la carte)
- Justificatif de domicile (quittance de loyer, eau, EDF de - de 3 mois)

Pas de photocopie sur place

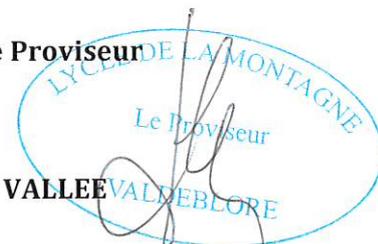
Le dossier doit-être complet

Les dossiers par mail ne seront pas acceptés

ATTENTION : Aucune inscription ne pourra être faite si les familles ne sont pas à jour des paiements d'internat ou demi-pension, facture de dégradation ou manuels scolaires.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Proviseur



P. VALLEE VALDEBLORE